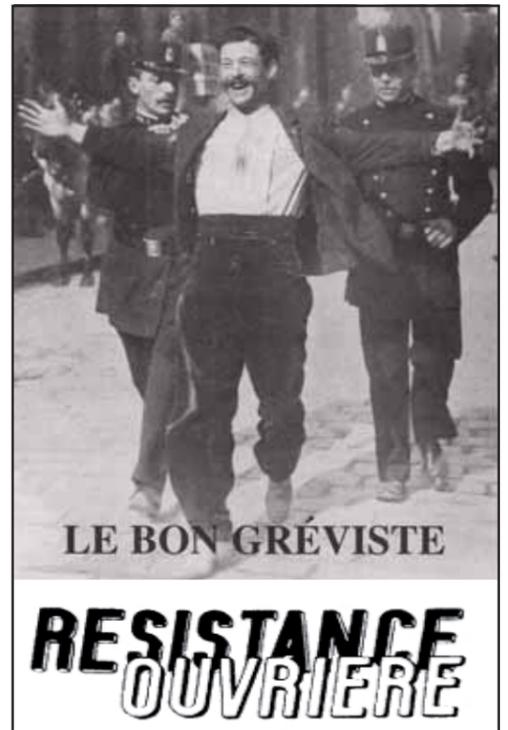


L'O

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 723 - Novembre 2021 - 57^{ème} année - 1,50 €



Défense des hôpitaux

Le 4 décembre, on va là

où ça se décide

Congrès et Assemblées générales

Congrès des hospitaliers
de Saint-Nazaire

Assemblée générale
de Pôle Emploi

XIII^{ème} congrès de l'USM
(Lire P.2)

X^{ème} congrès de l'UDR
(Lire P.4)

Foyer de vie Mindin
183 € pour tous :
FO maintient la pression

Le SNICA FO en grève
Pour la défense
du service public
(Lire P. 5)

Défense du baccalauréat
Une revendication
interprofessionnelle
(Lire P. 6)

Un vrai statut, un vrai salaire
Les personnels AESH
sont allés au Ministère
(Lire P. 7)

Le 4 décembre,
Finis les mensonges,
défense des hôpitaux !

Montée à Paris

"FINI LE DOGME DE LA
FERMETURE DE LITS"



L'Union départementale a réservé
des places de train

Inscriptions auprès de vos syndicats

Congrès du syndicat FO des hospitaliers de Saint-Nazaire Pour la défense de l'hôpital public et la réintégration des personnels suspendus

Notre congrès statutaire s'est tenu le 15 octobre 2021 sous la présidence de Benjamin Delrue, secrétaire régional FO Santé, Yann Couroussé, secrétaire adjoint de l'Union départementale et Yann Le Fol, secrétaire du groupement départemental des services de santé public/privé et secrétaire de l'Union locale de Saint-Nazaire.

Ce congrès a réuni une cinquantaine d'agents du CH de Saint-Nazaire. Gaël Leturque, secrétaire du syndicat, a exposé son rapport moral dans lequel il est revenu sur les différentes actions menées durant ce dernier mandat. Les points les plus marquants ont été la gestion laborieuse de la crise sanitaire par le gouvernement Macron et les mobilisations durant cette période. Celles-ci ont débouché sur le Ségur de la santé qui, certes, reste une avancée salariale pour les camarades percevant les 183 euros, mais ne règle pas les difficultés rencontrées par l'ensemble des établissements de France en termes d'effectifs et de manque de lits d'hospitalisation. Il a également été question du combat mené pour soutenir les camarades des établissements de Mindin qui restent exclus du Ségur de la santé. Un autre point important abordé est la suspension des agents non vaccinés et le soutien que nous leur apportons.



Un point sur la trésorerie et sur la syndicalisation a été abordé par les trésoriers Caroline Parent et Solenn George. Le syndicat se porte bien et progresse en nombre d'adhérents. Différentes interventions d'adhérents et membres du bureau ont permis d'enrichir la discussion. Il ressort de ce congrès la volonté de :

- ▶ combattre la réforme de

l'assurance chômage,
▶ obtenir le dégel du point d'indice pour l'ensemble de la fonction publique,
▶ obtenir la réintégration des agents suspendus
▶ défendre l'hôpital public.

Le syndicat Force Ouvrière des Hospitaliers de Saint-Nazaire se

positionne favorablement pour une montée à Paris le 4 décembre 2021 pour la défense de l'hôpital public.

À l'issue de ce congrès statutaire, l'ensemble du conseil syndical réélu a voté à l'unanimité la reconduction du bureau Force Ouvrière des Hospitaliers de Saint-Nazaire et donc Gaël Leturque comme secrétaire

général, Yann Cajelot et Clair Guillet comme secrétaires adjoints. ■

Gaël Leturque
Secrétaire du syndicat Force Ouvrière
des Hospitaliers de Saint-Nazaire

Assemblée générale de Pôle Emploi Pour une augmentation générale de 150 € dès le 1^{er} janvier 2022

Le 21 octobre dernier, près de 150 camarades de la section régionale CGT-Force Ouvrière de Pôle Emploi des Pays de Loire étaient réunis à la salle Nantes Nord dans le cadre de leur assemblée générale annuelle.



La journée a donné lieu à des débats nourris sur la situation générale et ses déclinaisons nationale et régionale au sein de Pôle Emploi. Compte tenu de l'explosion de la hausse des prix et de la perte de pouvoir d'achat correspondant à 12 % depuis la fusion Assédic-ANPE, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité une motion pour l'augmentation salariale avec, comme première mesure d'urgence, l'obtention de 150 € minimum dès le 1^{er} janvier 2022. L'Assemblée générale se prononce résolument pour le retrait de la réforme de l'Assurance Chômage, qui n'a pour seul but que de réaliser une économie de 2,3 milliards sur le dos des chômeurs. Couplée à cette contre-réforme, la levée de l'anonymat pour les agents induit une mise en danger du

personnel qui, en première ligne de front, est directement livré à la colère légitime des demandeurs d'emploi subissant une baisse drastique du revenu de remplacement. Toujours plus revendicatifs, les syndiqués présents ont construit leur résolution générale, future feuille de route de la section qui sera mise en œuvre par les conseils et bureaux syndicaux. Déterminés, ils ont décidé ensemble, dans le cadre du triptyque de la Confédération et de la construction du rapport de force, de continuer à se battre pour résister, revendiquer, reconquérir. ■

Stéphane Joncour
Secrétaire de la section FO
Pôle Emploi Pays de Loire

Le XIII^{ème} congrès de l'USM s'est réuni le 9 novembre dernier à Saint-Nazaire

Le XIII^{ème} Congrès de l'USM FO 44 s'est réuni mardi 9 novembre 2021 à la salle polyvalente de l'Immaculée à Saint-Nazaire, sous la présidence de Frédéric Homez, Secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie, accompagné de Paul Ribeiro, Secrétaire fédéral en charge du département, et de Michel Le Roc'h, Secrétaire de l'Union départementale de Loire-Atlantique.



Plus de 110 militants des 8 syndicats* composant cette instance de coordination spécifique à la Fédération FO des Métaux, se sont mobilisés pour la circonstance.

La discussion a porté sur la crise sanitaire et ses implications sur l'emploi, le nouveau dispositif conventionnel en cours de négociation dans la branche de la métallurgie, les négociations salariales qui vont s'ouvrir début 2022 et le développement syndical. Les délégués ont également abordé plusieurs questions d'actualité telles que la restriction des

libertés démocratiques, la contre-réforme de l'assurance-chômage et celle des retraites. L'Ouest Syndicaliste reviendra sur toutes ces questions dans ses prochains numéros. ■

(* Les 8 syndicats composant l'USM FO de Loire-Atlantique sont les syndicats d'Ancenis, Basse-Loire, Bouguenais-Saint-Aignan, Châteaubriant, Machecoul, Nantes et Garages, et Saint-Nazaire.



Samedi 4 Décembre à Paris devant le ministère de la santé

● Communiqué des UD FO
44, 49, 53, 72 et 85
et des Groupements départementaux
FO Santé

Les Unions départementales et Groupements départementaux Force Ouvrière de la région des Pays-de-la-Loire se sont réunis le mercredi 10 novembre pour échanger sur la situation dramatique des établissements de santé de la région, qui est celle vécue sur l'ensemble du territoire.

Partout, il manque des médecins et personnels non médicaux. Tous les établissements connaissent des fermetures de services ou de lits, le manque de personnel, les sous-effectifs chroniques et, depuis le 15 septembre, les suspensions.

Dans ce contexte inédit de chaos organisé dans les hôpitaux par les gouvernements successifs et poursuivi par Macron et Vèran, nous constatons la détermination des personnels et de la population à se battre pour les postes, pour défendre l'accès aux soins pour tous, le maintien de tous les lits et services, la réouverture des lits fermés à commencer par les 5 758 lits que le Ministère a supprimés en 2020 en pleine pandémie.

L'appel du Centre Hospitalier Nord-Mayenne à manifester à Paris, au Ministère de la santé le 4 décembre (annoncé à la fin de la manifestation massive de 4 000 personnes) pour interpeller directement le ministre Vèran, est aujourd'hui le point d'appui le plus à même d'imposer l'arrêt de la destruction de l'hôpital public et du système de santé dans son ensemble.

La situation du Centre Hospitalier Nord-Mayenne comme au Bailleul, à Château-du-Loir, à Saint-Calais, à Luçon, à Cholet, etc. est la même que celle de tous les établissements du médico-social, du sanitaire ou de la psychiatrie relevant du privé comme du public, menacés par des plans d'économies, des restructurations, le manque de personnels médicaux et non médicaux.

Le Comité Confédéral National (CCN) de Force Ouvrière réuni les 3 et 4 novembre derniers a déclaré dans sa résolution qu'il soutenait « ses différentes structures (Fédérations, Unions départementales, syndicats de base) engagées dans la préservation des hôpitaux de proximité (hôpital de Mayenne avec l'initiative de se rassembler au ministère le 4 décembre, Ambert, APHP et Bichat, Beaujon, Château du Loir, Luçon, Hôpital des armées Desgenettes à Lyon...) ».

Au lendemain de ce CCN, les Unions départementales et Groupements départementaux réunis ce jour appuient totalement l'initiative de manifester à Paris le 4 décembre. Nous serons présents avec nos camarades, avec les personnels de santé et la population pour défendre l'hôpital public, l'offre de soins et revendiquer des moyens massifs pour les hôpitaux.

Le Mans, le 10 novembre 2021



par Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Le 4 décembre à Paris pour défendre l'hôpital public !

Nous l'avons déjà exprimé à l'occasion de la mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre dernier : « nous entrons dans une période particulière qui est celle des élections présidentielles. Et nous savons que Macron cherche à mettre à profit la période qui le sépare des élections pour aller le plus loin possible dans la remise en cause des conquêtes sociales. Il ne s'en cache même pas ». Les annonces faites le 9 novembre le confirment (passe sanitaire, radiation des chômeurs, etc.). Et en même temps, il a estimé que les conditions n'étaient « pas réunies » aujourd'hui pour rouvrir le dossier de la réforme des retraites, tout en défendant la nécessité d'un report de l'âge légal du départ.

La peur d'un conflit majeur avant les élections présidentielles n'y est sans doute pas pour rien. Tout le monde a en mémoire la formidable mobilisation initiée le 5 décembre 2019 par les syndicats de la RATP contre sa « réforme des retraites ». Le soulèvement de la population à Mayenne le 9 octobre dernier pour la sauvegarde de leur hôpital public sonne également comme un avertissement supplémentaire. Et, avec l'augmentation des prix du gaz, du carburant et des produits de première nécessité, le spectre des « gilets jaunes » continue de hanter gouvernement et patronat.

Dans ces conditions et plus que jamais, il nous faut cultiver l'indépendance. Et l'indépendance ne se réduit pas au rappel nécessaire de nos principes. Bien sûr, nous ne donnerons aucune consigne de vote, ni directe, ni indirecte, à l'occasion de ces élections. Mais, nous ne resterons pas les bras croisés à écouter les discours – bien souvent soporifiques – des candidats à l'élection présidentielle. Nous avons des revendications et nous devons les faire valoir. La journée du 5 octobre a permis de sortir l'activité revendicative du confinement dans lequel elle était embourbée. Nous devons maintenant être à nouveau à l'offensive, revendiquer l'augmentation générale des salaires et des pensions et défendre la protection sociale collective, les libertés et les services publics contre les attaques dont ils

sont l'objet.

Ainsi, l'appel du syndicat FO de l'hôpital Nord-Mayenne et de l'association locale de défense de l'hôpital (Audace 53) à manifester sous les fenêtres du ministre Vèran le samedi 4 décembre prochain à Paris pour réclamer le maintien de la chirurgie conventionnelle dans l'enceinte même de l'hôpital constitue un point d'appui pour défendre l'hôpital public et ses agents. L'hôpital public est aujourd'hui au bord du précipice et c'est le résultat des politiques menées par les gouvernements depuis plus de 20 ans maintenant. La reconquête de l'hôpital

public est l'affaire de tous les militants de l'interprofessionnel. Ainsi, les cinq Unions départementales des Pays de la Loire se sont réunies mercredi dernier (10 novembre) en présence des groupements départementaux FO santé et elles ont décidé d'appuyer totalement l'appel des camarades à manifester à Paris le 4 décembre prochain. D'ores et déjà, 300 militants des cinq départements ont indiqué y participer (voir communiqué ci-contre).

Alors, tous à Paris le 4 décembre !

L'indépendance, c'est l'affirmation des revendications ouvrières contre la volonté des gouvernements et du patronat de nous entraîner sur un autre terrain, celui de l'accompagnement de leurs politiques.

Quelques jours après la tenue de la COP 26 à Glasgow, il nous semble utile de publier un extrait de l'intervention de Michel Le Roc'h à l'occasion du CCN des 3 et 4 novembre derniers :

Nous ne défendons pas l'intérêt général, ou un prétendu « intérêt général », qui est souvent l'intérêt de la classe dominante. Nous défendons les intérêts particuliers du salarié. C'est là notre place. De ce point de vue, je m'interroge sur le vote positif émis au CESE (Comité Economique, Social et Environnemental) à l'occasion de la présentation des orientations stratégiques pour la mandature 2021-2026. Le CESE, nous le savons, débat et élabore des rapports et recommandations à l'attention des gouvernements sur des sujets les plus divers. Je ne remets pas en cause cet aspect-là, ni le travail des camarades qui ont la lourde tâche de défendre les positions de la confédération dans un cadre compliqué, cadre qui rappelle au départ est le fruit du rejet de la mise en place d'un sénat corporatiste en 1969. Mais là, il ne s'agit pas d'une simple recommandation. Il s'agit d'un véritable « programme politique » fondé sur un « diagnostic partagé » et la

recherche du consensus. Je cite la fin de la 1ère page du document : « l'ensemble de ces travaux concrétise la volonté d'un futur commun construit et décidé ensemble que nous porterons en tant que 3ème assemblée de la république ». Les mots ont un sens mes camarades. Là, nous devenons « colégislateurs ». Ce « futur commun », dont parle le document, est celui des mutations économiques et industrielles imposées par la « transition écologique » dans la période à venir. Attention à ne pas transformer le syndicat en courroie de transmission de la transition écologique, de l'économie verte et, in fine, des plans de démantèlement industriel. Ce n'est pas là notre place. Je pense que nous ne devons pas accepter que la transition écologique serve de prétexte à la suppression d'emplois et à la remise en cause du tissu industriel (perte de 100 000 emplois sur 400 000 à titre d'exemple dans l'automobile d'ici à 2030 avec la voiture électrique). »

Site : force-ouvriere44.fr – Blog : fo44.org

LE SITE D'INFORMATIONS DE VOTRE
UNION DEPARTEMENTALE



L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 57^{ème} année - CPPAP :
0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert
Directeur : Michel Le Roc'h - Rédacteur en chef : Adrien
Leclerc

Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat,
44200 Nantes - Tél. 02 28 44 19 00 - Fax. 02 40 35 49 46

Site internet UD CGT FO 44 : force-ouvriere44.fr

E-mail Ouest Syndicaliste : ouestsyndicaliste@fo44.fr

E-mail UD-FO : udfo44@force-ouvriere.fr

ABONNEZ-VOUS !!!



Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2021

- Abonnement GROUPE 1 (Instance, Bureau, Conseil) : 15 euros
- Abonnement GROUPE 2 (Syndicat complet) : 12 euros

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu OUI NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel : 30 euros

Nom/Prénom
Adresse

M@il / Tél.

Reçu OUI NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État - 44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »



X^{ème} congrès de l'Union départementale des retraités FO De nombreux militants réunis le 19 octobre

Le 19 octobre 2021 s'est tenu, à la base sous-marine de Saint-Nazaire, le X^{ème} congrès de l'UDR FO de Loire-Atlantique sous la présidence de Didier Hotte et de Michel Le Roc'h, secrétaire de l'UD FO 44.

Ce sont 147 retraités Force Ouvrière du département qui se sont réunis, 147 camarades représentants des associations de Saint-Nazaire, d'Ancenis et de la Basse-Loire mais aussi des sections de retraités des syndicats des métaux, des territoriaux et hospitaliers, de l'enseignement, des OSDD, des assurances, de la Sécurité Sociale, de l'alimentation, de FO COM, de l'industrie, etc...

C'est le secrétaire de l'Union locale de Saint-Nazaire, Yann Le Fol qui a ouvert ce congrès, accueillant les congressistes avec son dynamisme habituel, et rappelant entre autres que c'est de l'établissement de Mindin qu'était parti le combat pour que tous les fonctionnaires hospitaliers touchent les 183 euros. Ce combat est toujours en cours puisque certains « médicaux sociaux » en sont écartés. Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés sans contestation montrant la bonne santé de l'organisation des retraités FO de Loire-Atlantique, qui s'enorgueillit d'être une des plus importantes. Une résolution donnant mandat aux instances renouvelées, a été adoptée à l'unanimité. Elle met l'accent sur la nécessité :

▶ de stopper la perte continue du pouvoir d'achat par l'augmentation immédiate des pensions et leur indexation sur l'évolution du salaire moyen et l'exigence qu'aucune pension ne soit inférieure au SMIC pour une carrière complète

▶ de défendre l'hôpital public par la réouverture des lits fermés et donc un plan de recrutement d'au moins 25 000 infirmières parmi les 250 000 aides soignantes et de 40 000 aides soignantes et la levée immédiate des suspensions consécutives à la loi du 5 août 2021

▶ de la prise en charge des retraités en perte d'autonomie à 100% par la branche maladie de la Sécurité Sociale et pour y parvenir, à préparer la réussite de la manifestation nationale intersyndicale des retraités le 2 décembre à Paris, comme étape d'une mobilisation d'ensemble interprofessionnelle actifs, chômeurs et retraités.

La Présidente de l'UDR a proposé que Françoise Blandy soit nommée Présidente d'honneur de l'UDR FO 44 et Didier Hotte a remis à Annick Chevalier, Joël Danto et Joël Magré qui ne renouvellent pas leur mandat au bureau de l'UDR, la



médaille de la Confédération sous les applaudissements de l'Assemblée.

La Commission administrative a été élue à l'unanimité. Mais l'UDR n'existerait pas si elle n'était pas indissolublement liée à l'Union départementale représentée par son secrétaire général, Michel Le Roc'h, qui a brossé à grands traits les combats menés par l'UD pour l'augmentation des salaires, contre les licenciements, pour la défense de l'hôpital public mis à mal par les gouvernements successifs depuis des années et contre les lois liberticides du gouvernement Macron.

Didier Hotte a centré son propos sur la signification de la loi votée créant une 5^{ème} branche de la « Sécurité sociale ». Il a rappelé que la



dépendance n'est rien d'autre qu'une détérioration de l'état de santé des personnes et qu'à ce titre sa place est au sein de la branche maladie de la Sécurité Sociale et non dans la CNSA qui n'est pas une caisse de Sécurité Sociale.

Didier a appelé les congressistes à préparer la manifestation nationale des retraités le 2 décembre à Paris pour faire entendre leurs revendications des retraités.

Durant tout le congrès notre ami Jean Claveau a « croqué » le congrès avec ses dessins que les camarades ont pu

admirer et apprécier.

Après l'effort, le réconfort, et c'est donc en partageant le repas fraternel dans une atmosphère chaleureuse et détendue que s'est terminée cette journée !

Merci à l'Association des retraités et préretraités de Saint-Nazaire et région qui a assuré avec succès le bon déroulement de ce congrès !

Claire Compain

Présidente de l'UDR FO 44

Les salaires au coeur des revendications de FO U-Log

Les 11 et 12 octobre derniers s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'Union des syndicats FO U Logistique, à Héric (44). 35 camarades venus de toute la France, et représentant différents entrepôts, étaient présents pour discuter de l'actualité de l'entreprise.



Cette Assemblée générale a été l'occasion de revenir sur les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2021 soldées par une non-signature de FO pour 1 % d'augmentation générale, après un débrayage suivi par plus de 2 000 salariés le 29 janvier, mais aussi sur l'augmentation du coût de la vie constaté depuis.

Fort de ces constats, l'assemblée a décidé d'interpeller la direction afin d'avancer les NAO 2022 au mois de novembre 2021, pour répondre aux attentes des salariés d'U Logistique sur le pouvoir d'achat sans attendre février 2022*.

L'Assemblée générale a aussi discuté

des effets néfastes des lignes de tri mécanisées actuellement en cours d'installation dans les entrepôts frais, qui conduit à augmenter la pénibilité au travail ; du déficit des régimes complémentaires de protection sociale où il est revendiqué l'ouverture de nouvelles négociations ; ainsi que de l'implantation et de l'activité syndicale en vue des prochaines élections professionnelles en mars 2023

Xavier Suzanne

Délégué syndical central U-Log

* Après un certain délai, et avec l'appui de tous les autres syndicats (CFDT, CFE-CGC, CGT), la direction a rejeté la demande de FO

■ Vu dans un tract FO U-Log

Énergie	+12,7 %
Transport	+3,7 %
Produits frais	+6,8 %
Inflation	+2,2 %
Habillement	+4,6 %

▶ FO refuse que les salariés perdent du pouvoir d'achat et demande à cet effet que les NAO 2022 soient avancées en novembre !!

Des militants de Loire-Atlantique au congrès de la Fédération FO des Employés et Cadres

Le congrès de la Fédération des Employés et Cadres s'est tenu à ALBI du 25 au 29 octobre 2021, et a réuni plus de 900 participants issus des 11 sections fédérales qui la composent. De nombreux camarades de Loire Atlantique étaient présents, issus notamment des OSDD, des organismes sociaux, des Assurances, des Services ou encore de l'UDR. À l'issue de ce congrès, plusieurs camarades de Loire-Atlantique ont été élus dans les différentes instances de la Fédération.

● Extraits de l'intervention de Mathieu Cornillaud, secrétaire du syndicat FO de l'Assurance de Loire-Atlantique et trésorier de l'Union départementale

Je milite au sein du groupe Macif depuis bientôt 15 ans, et je fais désormais partie des responsables de la section en tant que délégué syndical groupe. Comme mes camarades, j'ai subi de plein fouet l'impact de la loi avec la perte de la représentativité en 2009. (...) Heureusement, sur la base de jeunes militants épaulés par quelques anciens toujours déterminés, nous n'avons pas baissé les bras et avons décidé de reconstruire la section. (...) Nous sommes passés de 8,32 % des suffrages dans une boîte de 8 000 salariés en 2009 à 12,59 % en 2019 dans un groupe de 11 000 personnes. Bref, nous avons regagné notre représentativité. Ceci nous a permis de (...) renouer avec un début de pratique contractuelle en signant des accords améliorant les moyens des élus, le droit syndical ou encore préservant les garanties de prévoyance. La semaine dernière, pour notre 4^{ème} élection en cinq ans, notre section a encore progressé en voix et en pourcentage : Force Ouvrière pèse désormais 14,30 % des voix à la Macif. Dans cette période, nous sommes passés de 130 adhérents



en 2010 à plus de 220 adhérents en 2021, et des nouvelles adhésions presque toutes les semaines. (...) Notre Fédération et notre section fédérale bien sûr - je les remercie pour leur aide et leur soutien - ont été un maillon essentiel en finançant des déplacements aux réunions, en prêtant des salles, en imprimant des tracts... Mais nous n'aurions rien pu faire sans les Unions départementales et nos syndicats de base départementaux. Les militants qui sont restés en 2009 étaient des militants attachés à l'interpro, connaissant leurs syndicats départementaux, avec des structures

proches géographiquement. (...)

Attention, mes camarades, au mouvement encouragé par les employeurs qui tend à tout centraliser ; qui tend à calquer nos structures sur celles des entreprises, à régionaliser nos syndicats, à faire des syndicats nationaux. Il y a danger. Je le dis d'autant plus fort que je suis trésorier d'Union départementale et je vois les timbres qui, dans un certain nombre de secteurs, ne sont plus pris dans les départements mais dans un seul, des délégués ne fréquentant pas les UD et sans que plus aucun militant n'ait de liens avec les structures locales. S'il n'y a plus de liens, le jour où, au gré des restructurations, la structure d'entreprise perd la représentativité et ses moyens, les militants disparaissent. (...) Alors construisons partout des syndicats départementaux. Rattachons nos syndiqués à nos structures locales, développons-les. Donnons à nos adhérents et nos militants le goût de l'interprofessionnel et allons défendre notre sécu contre ce gouvernement, les assureurs et tous ces financiers qui veulent la piller !

Foyer de vie de Mindin 183 € pour tous : FO maintient la pression



Le 22 octobre dernier, 70 agents sur un effectif de 123 étaient en grève devant le Foyer de Vie à Mindin

Dans le cadre de la continuité du combat sur le Ségur de la Santé pour l'obtention des 183 €, une déclaration a été lue à l'ouverture du Conseil d'Administration, qui a reçu le soutien de la présidente du CA. Pour rappel sur le Foyer de Vie à Mindin aucun agent ne perçoit ou ne percevra le Ségur car l'établissement n'est pas financé par la Sécurité Sociale mais par le Conseil Départemental, alors que ces agents font partie intégrante de la Fonction Publique Hospitalière. Cette injustice doit être réparée rapidement

et la conférence sociale devant statuer sur la revalorisation salariale doit se tenir rapidement. Nous n'accepterons pas un Ségur au rabais, c'est 183 € pour tous et rien d'autre !

Sur les deux autres établissements du site (EPMS et IME), il reste encore plus de la moitié d'exclus ! Alors nous continuons le combat en nous organisant localement, départementalement, régionalement et nationalement pour obtenir satisfaction des revendications !

Une montée à Paris n'est pas exclue ! La Fédération FO des Services publics

et de Santé a écrit une lettre ouverte à Macron et un courrier à Castex pour faire bouger ce dossier le plus rapidement possible.

Ce 22 octobre, 70 agents sur un effectif de 123 étaient devant l'établissement ! Nous ne laisserons pas perdurer cette injure faite au médico-social ! Aucunement résignés mais plus que jamais dans la bagarre jusqu'à satisfaction des revendications. ■

Gabrielle Clément, pour le bureau de la section du Foyer de Vie et Yann LE FOL, pour le bureau du Syndicat FO de Mindin

Le 4 décembre,
Finis les mensonges,
défense des hôpitaux !

Montée à Paris

"FINI LE DOGME DE LA
FERMETURE DE LITS"



L'Union départementale a réservé des places de train
Inscriptions auprès de vos syndicats

■ BILLET D'HUMEUR d'une adhérente FO Pays de la Loire

Pour les personnels de la Fonction publique territoriale exerçant les métiers d'ouvriers et d'employés de bureau, appelés les fonctionnaires de catégorie C, le gouvernement a décidé une « revalorisation » des premiers échelons des grilles de rémunération à compter du 1^{er} janvier 2022. Sous couvert de revalorisation,

En effet, quand j'ai vu « la miette de pain » d'augmentation que j'allais avoir, j'ai plutôt eu envie de pleurer... Non, les agents de catégorie C ne sont pas des « sous-personnels ». Personnellement, je détiens un Bac +3 avec un beau CV d'assistante ayant roulé sa bosse dans de nombreuses structures ou entreprises... Certes, je suis entrée par la petite porte et merci à l'administration de m'offrir la sécurité de l'emploi. Mais les « C » ne sont pas des ratés et nous travaillons fort avec conviction et dévouement pour l'administration française... pour ma foi pas grand-

il s'agit en fait essentiellement de tenir compte de l'évolution du SMIC... Ce n'est donc pas une amélioration de la situation des bas salaires de la Fonction publique mais une entreprise de communication préélectorale à moyen constant.

La politique salariale menée par l'État depuis plusieurs années

chose en retour. Il est temps de revaloriser la catégorie C et peut-être faire la part entre « les anciens » qui ont de l'expérience et les plus jeunes qui viennent d'arriver, je ne sais pas...

Et pourquoi les assistantes sont-elles en bas de l'échelle alors qu'elles jouent un rôle primordial au sein des directions ?

Qui a été présente sur site par roulement durant le confinement ? Qui s'est retrouvée seule dans ces grands couloirs, tout ça pour assurer la continuité de service ? Faire circuler les parapheurs, imprimer

est indécente et honteuse, tout particulièrement pour les agents de la catégorie C : +1 seul point d'indice lors d'un avancement d'échelon en début de grille soit 4,68 € bruts, et sans aucune augmentation de la valeur du point depuis 11 ans, c'est la triste réalité.

et mettre en parapheurs les notes, courriers des agents ? Qui était là pour relever le courrier, l'expédier, etc., etc. ?

Tout cela est passé dans les oubliettes et pas de contrepartie en retour !

Il est temps de faire bouger les choses et redorer le blason des assistantes de la Région.

Je ne vais pas faire mon caliméro, mais tout cela est bien injuste quand même !

Merci à FO pour ce combat que je soutiens.

Une adhérente FO

Mairie de Treillières FO interpelle les élus pour que cesse l'hécatombe

Depuis janvier 2021, dans un contexte de mal-être généralisé, les personnels de la commune de Treillières comptabilisent 27 départs sur les 120 agents (les autres années, 4 à 5 départs par an). Force Ouvrière a décidé d'interpeller les élus pour des mesures d'urgence permettant de stopper l'hémorragie. Un tract intersyndical a été diffusé massivement exigeant de « la lisibilité des projets », de « la considération pour notre travail », de la « confiance », de la « fiabilité » et du « respect ». Les personnels ont également décidé d'arborer un tract « À qui le tour ? », leur permettant d'exprimer leur mécontentement et leurs inquiétudes.

Le 8 novembre dernier, un rassemblement d'une quarantaine d'agents de la municipalité a été



organisé à l'appel de FO à l'occasion d'un conseil municipal. Le camarade Fabrice Bouron, secrétaire du Groupement départemental FO des Services publics (territoriaux), a pris la parole en séance et a ainsi pu rappeler une nouvelle fois au maire de la commune que « le fonctionnement d'une collectivité Territoriale ne se gère pas comme une entreprise privée. Il y a des règles à respecter et les agents sont régis par des statut

et les collectivités par un mode de fonctionnement ».

Le maire de Treillières a proposé une réunion avec les personnels le 18 novembre prochain [date de la date de bouclage de ce numéro - ndlr]. Celle-ci est très attendue par les agents, qui aspirent à « travailler dans l'apaisement et la sérénité ».

À suivre donc. ■

Le SNICA FO 44 en grève pour la défense du service public

Le lundi 18 octobre 2021, à l'appel du syndicat national des inspecteurs, cadres et administratifs Force Ouvrière (SNICA-FO), les inspecteurs et les délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (IPCSR et DPCSR) étaient appelés à se mobiliser pour le maintien d'un service public de qualité pour tous et pour l'amélioration de leurs conditions de travail.



En Loire-Atlantique, nous étions 11 grévistes pour 18 agents programmés en examen, soit un taux de participation de près de 60 %, pour dire stop à la politique destructrice du Ministère de l'Intérieur. Le rassemblement au centre des permis de conduire de Bouguenais a été renforcé par des délégations de grévistes d'Ille et Vilaine, de Mayenne et du Maine et Loire.

Pour préserver le Service public du permis de conduire, les revendications principales sont :

- **l'abrogation des dispositions relatives aux privatisations et au service universel**, prévues par l'article 28 de la loi 2015-990 du 6 août 2015, la Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite Loi Macron qui vise à privatiser par parties le permis de conduire. D'abord le code, examen gratuit devenu payant en le livrant à des « opérateurs privés » puis le 1^{er} septembre 2021, les épreuves plateaux des titres pro poids lourd où à nouveau, les IPCSR sont exclus.

- **une revalorisation égalitaire**

de l'IFSE (Régime indemnitaire) pour tous les IPCSR et DPCSR qui en pleine crise sanitaire, ont continué de travailler dans des conditions sanitaires dégradées, à trois dans une voiture...

- **un recrutement supplémentaire d'IPCSR et DPCSR** pour faire face aux délais d'attente et permettre d'assurer l'ensemble de nos missions. Cette journée de mobilisation fait suite à de nombreux échanges avec nos patrons (DSR et DRH du Ministère de l'Intérieur) qui se sont révélés soit inefficaces en termes d'avancées sur les revendications, soit irrespectueux des engagements pris par cette administration vis-à-vis des agents.

Nous saurons dans les prochains jours si le Ministère de l'Intérieur a pris la mesure du mécontentement et s'il se montre disposé à un dialogue social constructif. S'il campe sur ses positions, à nous de préparer la suite de la mobilisation. ■

Fabien Chedeville
Inspecteur du Permis de conduire et
Secrétaire FGF FO 44

Défense du baccalauréat, Une revendication interprofessionnelle

● Contribution de Jean-Pierre Bréus, retraité du SNFOLC 44

Le lundi 4 octobre, un des candidats déclarés à l'élection présidentielle de 2022 était l'invité d'une émission politique sur France Info. Interrogé sur son programme en matière d'enseignement, il a eu ces mots qui illustrent parfaitement la nature des attaques contre l'école républicaine : « C'est pas l'idée d'avoir l'obsession d'aller vers un diplôme, c'est l'obsession d'aller vers un métier ».

Dans un article publié le 1^{er} octobre sur le site Les Échos, on apprend que 83 % des patrons considèrent que les diplômés des universités ne sont pas assez préparés à la vie professionnelle. À la tête de la Conférence des présidents d'université (CPU), Manuel Tunon de Lara rajoute :

« Cette idée de l'Université où l'on enseigne ce que les enseignants ont décidé d'enseigner, car c'est leur petit jardin secret... est revéolue... La période actuelle oblige le milieu académique à répondre aux interrogations légitimes des entreprises ». Difficile d'être plus clair dans la revendication de la soumission des enseignements universitaires aux besoins des entreprises !

Le 8 octobre, dans un quotidien régional, sous le titre lui aussi sans équivoque « Jean-Michel Blanquer drague les entreprises », on apprend que le ministre a déclaré sur BFM Business (cadre d'expression choisi pour un ministre de l'école républicaine !) : « Il faut sortir des clichés où il y aurait une Education nationale fermée au monde de

l'économie et une économie qui ne comprendrait rien à l'éducation, il faut que les mondes se rapprochent, se comprennent ». Et le ministre d'annoncer la création dans chaque rectorat d'un « guichet unique » pour les entreprises qui « ne savent pas par quel bout prendre l'Éducation nationale », une orientation plus précoce, dès la 4^{ème}, quarante heures par an, puis 54 heures à partir de la seconde, la création de partenariats entre lycées professionnels et entreprises, l'obligation pour chaque professeur de lycée professionnel d'effectuer un stage en entreprise, « au moins tous les 5 ans ».

La conquête de l'École républicaine a toujours été un enjeu de la lutte des classes et l'offensive en cours contre l'école et ses diplômés n'est pas nouvelle : voilà des décennies que le patronat et les gouvernements successifs tentent de faire porter la responsabilité du chômage sur l'école qui ne préparerait pas à un métier, prétexte qui masque les vrais objectifs.

Dans une période de crise sans précédent du mode de production capitaliste, le capital financier, plus que jamais, dicte une politique qui cherche à reprendre la main sur la formation des jeunes, à la soumettre à ses besoins immédiats, qui tente de remplacer les structures dites « formelles » comme l'école, par des structures dites « informelles », par la formation tout au long de la vie... c'est-à-dire la précarisation de millions de travailleurs dont la

formation et les qualifications qui lui sont liées ne seraient jamais achevées, donc jamais reconnues.

Dans un rapport pour la commission européenne de 1999, on peut lire : « Une nation ne se forme pas uniquement sur les bancs des écoles, mais aussi des entreprises. Cette idée devrait être promue dans tous les secteurs de la législation sociale et du travail ».

Il ne s'agit pas ici de questions idéologiques, de conceptions théoriques de l'école et de ses missions.

Les diplômes, liés à des programmes nationaux, sont reconnus par les conventions collectives. Cette reconnaissance constitue un acquis fondamental pour les détenteurs de ces diplômes, en termes d'embauches comme de salaires.

« Aller vers un métier et non plus vers un diplôme » revient à nier les qualifications associées au diplôme, à remplacer la reconnaissance du diplôme par l'individualisation voulue par le patronat.

Créé en 1808, le baccalauréat est un diplôme du système éducatif français qui a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur. Il constitue ainsi le premier grade universitaire.

Le ministre Blanquer, comme l'ensemble de ce gouvernement dans d'autres domaines, se saisit de la crise sanitaire pour tenter de réaliser une vieille revendication du patronat : en finir avec ce diplôme national

et qualifiant, qui reste encore une garantie de rémunération minimale, dans le public comme dans le privé.

En annonçant l'extension du contrôle continu à hauteur de 40 % et en décidant que ces épreuves seraient définies dans le cadre d'un projet local d'établissement (PLE), Blanquer poursuit et amplifie l'œuvre de ses prédécesseurs, détruit l'égalité républicaine, rend impossible la notion de programme national, donc d'examen national et de diplôme national. Il soumet les enseignants aux contraintes de leur hiérarchie locale, en contradiction avec la liberté pédagogique garantie dans le statut. Dans plusieurs établissements, la résistance s'organise. Un communiqué, le Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges écrit : « Ce projet consacre la mise en place de diplômes maisons et de règles de fonctionnement locales. Il constitue une remise en cause frontale de nos statuts et ouvre la porte à recrutement local comme l'a préconisé M. Macron à Marseille. Fonctionnement local, recrutement local, remplacement à l'interne, ce sont les prémices de la privatisation de l'École ».

Le SNFOLC 44 a été à l'initiative d'un appel intersyndical (voir ci-contre), qui a pu être également saisi dans d'autres départements.

La défense du baccalauréat, comme celle de tous les diplômes nationaux, parce qu'elle est liée à la défense des qualifications, des conventions collectives, est une revendication qui

ne concerne pas que les enseignants, elle est celle de l'ensemble de la classe ouvrière et, au sein de celle-ci, de l'ensemble des syndicats de la Confédération Force Ouvrière. ■



Communiqué commun
du 13 octobre 2021

Nos organisations syndicales en Loire-Atlantique FO, SNES, SUD, CGT appellent à un rassemblement mercredi 20 octobre à 14h devant le rectorat de Nantes :

► pour marquer notre opposition au projet local d'évaluation (PLE), outil de mise en place du contrôle continu dans les lycées et en exiger l'abandon ;

► pour que les professeurs, les élèves et leurs parents ne soient plus opposés les uns aux autres ;

► pour le retour, dès cette année, à un baccalauréat national avec des épreuves terminales et anonymes, seules garantes de la valeur du diplôme, de l'égalité des candidats face à l'examen, de la liberté pédagogique des enseignants.

Nous demandons toujours l'abrogation de la réforme du lycée et du dispositif de tri Parcoursup.

Lycée professionnel Arago : le Préfet recule

En ce début d'année scolaire, le préfet de Loire-Atlantique – représentant de l'État – a pris la décision d'installer une résidence sociale pour une centaine de familles de réfugiés politiques dans l'enceinte du lycée professionnel Arago de Nantes. Son projet a cependant été suspendu du fait de la mobilisation des personnels, qui

ont décidé un débrayage le jeudi 14 octobre dernier, avec notamment le SNETAA-FO, la FNEC-FP FO 44, le syndicat FO de la Région Pays de la Loire et le soutien de l'Union départementale FO 44.

Le problème n'est évidemment pas l'accueil des réfugiés politiques lui-même – il revient à l'État de trouver les solutions adéquates – mais la remise en cause du fait

qu'un établissement scolaire est un lieu exclusivement destiné à la transmission des connaissances, hermétique à toute problématique extérieure. Dans un contexte de remise en cause généralisée de l'enseignement professionnel sous statut scolaire, la tentative du Préfet interroge également sur le devenir d'un lycée professionnel. Vigilance est donc de mise.

● Communiqué de l'Union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique du 13 octobre 2021

L'État a décidé d'implanter une résidence sociale en préfabriqués afin d'héberger une centaine de familles de réfugiés politiques dans l'enceinte même du lycée professionnel Arago à Nantes.

Le lycée Arago est un lieu d'instruction et de transmission des savoirs et il doit le rester.

L'Union départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique s'interroge donc sur les raisons qui conduisent l'État à prendre une telle décision de manière autoritaire, sans qu'aucune instance n'ait été saisie. L'implantation de cette résidence sociale étant appelée à durer dans le temps, s'agirait-il de préparer les conditions de la fermeture de cet établissement ?



Pour sa part, FO est très attachée à la formation professionnelle initiale et au maintien des formations professionnelles dans l'enceinte du lycée professionnel Arago.

L'Union Départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique, la Fédération de l'Enseignement (FNEC FP FO 44), le Syndicat des professeurs de lycée professionnel (SNETAA-FO) et le Syndicat FO des

Personnels de la Région Pays de la Loire soutiennent en conséquence les agents et professeurs qui appellent à débrayer ce jeudi 14 octobre à 11h30 contre la décision de l'État.

Pour Force Ouvrière, l'État doit trouver un autre lieu pour accueillir sereinement et dignement les réfugiés politiques.

ÉLECTIONS HLM 2022

APPEL à CANDIDATURES

AFOC 44
Association Force Ouvrière
Communaires de Loire-Atlantique

- Nantes Métropole Habitat
- Silène
- La Nantaise d'Habitations
- Atlantique Habitations
- Habitat 44
- CDC Habitat social
- Harmonie Habitat
- ICF Habitat Atlantique ...

● Êtes-vous locataire en HLM ? Oui Non

Nom du bailleur : _____

● Si vous êtes locataire en HLM :
Accepteriez-vous d'être inscrit(e) comme candidat(e) sur une liste AFOC pour les élections HLM 2022 ?

En position éligible ? Oui Non
En position non éligible ? Oui Non

Pourriez-vous aider au travail de propagande (élection, etc. ?)

Dans votre immeuble ? Oui Non
Dans les immeubles du quartier ? Oui Non

● Si vous n'êtes pas locataire en HLM :
Pourriez-vous cependant apporter votre aide pour la campagne des élections ?

Oui Non

Merci de transmettre le document complété selon votre choix
(E-Mail, envoi postal, dépôt à l'accueil de l'UD FO)

Nom : _____ Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél : _____
E-Mail : _____

AFOC 44
Association Force Ouvrière
Communaires de Loire-Atlantique
NANTES
2, place de la Gare de l'État
44000 Nantes
Tél. 02 51 44 19 00
E-Mail : association.afoc44@gmail.com

Un vrai statut, un vrai salaire : Les personnels AESH sont allés au ministère

Les personnels accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), dont les femmes constituent l'écrasante majorité, revendiquent un vrai statut, un vrai salaire et l'abandon des pôles inclusifs d'accompagnement localisé, sur lesquels nous reviendrons. L'affichage gouvernemental du handicap, censé être une « priorité du quinquennat » Macron, cache une politique de gestion de la pénurie au détriment de toutes les parties en présence : personnels AESH, enseignants, élèves en situation de handicap et leurs familles.

■ UNE REVALORISATION INSUFFISANTE

Au nombre de 125 000 à l'échelle nationale, les personnels AESH ne bénéficient ni d'un statut de la fonction publique, ni de salaires permettant de vivre convenablement. Ainsi, précarisée dans le cadre d'un recrutement contractuel (CDD puis CDI au bout de six ans, si tout va bien) et de temps partiels imposés, une collègue AESH demeurerait sous le seuil officiel de pauvreté malgré une carrière complète. Et ce, malgré une revalorisation des grilles de salaires obtenue à compter du 1er septembre 2021... mais déjà périmée du fait de l'augmentation du SMIC.

■ LA MUTUALISATION, OUTIL DE LA PÉNURIE ORGANISÉE

Le bien-être de l'élève en situation de handicap, inclus dans le système scolaire sans prise en compte réelle de



3 000 AESH ont manifesté le 19 octobre dernier en direction du ministère de l'Éducation nationale à Paris. Une délégation de Loire-Atlantique était présente.

ses besoins et de son environnement, se heurte à la réalité de l'inclusion systématique : d'un côté, fermetures des structures spécialisées ; de l'autre, mutualisation des moyens au sein de l'Éducation nationale au travers des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Dans une logique de restriction de personnels, les PIAL sont en effet mis en place dans une logique purement comptable. Cela se fait au détriment d'un accompagnement individualisé, permettant de considérer l'élève en situation de handicap comme un individu à part entière et non comme une charge à répartir entre différents personnels, destinés à courir entre plusieurs établissements scolaires.

■ LA SOLUTION EXISTE : LA CRÉATION D'UN CORPS STATUTAIRE

Alors que les notifications de

la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) ont été multipliées par trois en un an en Loire-Atlantique, une cinquantaine de personnels AESH ont démissionné à l'issue de l'année scolaire. Dans les faits, il manque donc des AESH sur le terrain.

Pour les familles concernées, cette situation est bien sûr dramatique. Cela étant, au regard des éléments décrits ci-dessus, comment s'en étonner ? Et qui est responsable, sinon le gouvernement lui-même ? Car ce dernier a la solution pour faire du handicap une vraie « priorité nationale » : la création d'un corps statutaire des AESH, impliquant de vraies garanties statutaires, la revalorisation des salaires et le maintien des structures spécialisées (IME, ITEP...) permettant de prendre en charge la diversité des situations des élèves. C'est notamment ce

qu'a rappelé notre camarade Aline Rochard Charpentier lors d'une audience intersyndicale auprès de la Directrice académique des services de l'Éducation nationale en Loire-Atlantique le 19 octobre. C'est cette colère qu'ont également exprimée les milliers de manifestants, venus ce même jour de toute la France à Paris, sous les fenêtres du ministère de l'Éducation nationale.

■ LA MONTÉE À PARIS DU 19 OCTOBRE, NOUVEL ÉLAN DU RAPPORT DE FORCES

Les 26 janvier, 8 avril et 3 juin derniers, les personnels AESH ont été appelés par plusieurs organisations syndicales, dont FO, à faire grève et à se mobiliser devant les sièges des instances départementales ou académiques. Cela a certes permis

d'obtenir des avancées sur les grilles salariales, mais ces dernières ont été nettement insuffisantes.

Se saisissant d'un nouvel appel intersyndical des fédérations de l'Enseignement FO, FSU, CGT, Sud, SNALC et SNCL à la grève le 19 octobre dernier, la Convention nationale des AESH, qui réunit des délégués de comités départementaux avec leurs organisations syndicales, a décidé de monter d'un cran dans la construction du rapport de forces en appelant les personnels AESH à manifester à Paris.

La Fédération nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle Force Ouvrière (FNEC FP FO) et ses syndicats ont soutenu cette initiative et aidé à son organisation, y compris dans l'action commune lorsque cela a été possible.

Des milliers d'AESH, des enseignants, des parents d'élèves sont ainsi venus de toute la France pour porter leurs revendications là où ça se décide, au ministère. Une délégation de Loire-Atlantique était présente, parmi de nombreux autres départements.

Une quatrième réunion de la Convention nationale AESH s'est tenue le 10 novembre dernier et a adopté un appel invitant à « la création de comités dans tous les départements intégrant les AESH, les enseignants, les parents, les associations, les syndicats qui le souhaitent ».

Date est ainsi prise pour continuer à amplifier le rapport de force et poser la perspective d'une nouvelle manifestation au ministère, encore plus nombreuse. ■

« Chèque inflation » : Tour de passe passe sur le pouvoir d'achat

● Contribution de Christian Lambert

Macron-Castex n'ont pas oublié que la montée des prix des carburants fut le point de départ de la révolte des gilets jaunes et plus largement de mouvements populaires à travers le monde ces dernières années. Ils savent que dans cette campagne électorale nonobstant le battage médiatique sur l'immigration et son promoteur Zemmour, la question du pouvoir d'achat reste la préoccupation première des Français et qu'ils ne pouvaient éviter de faire un geste.

Mais comme toujours avec un gouvernement au service du capital le geste c'est l'aumône pour le peuple versus « quoi qu'il en coûte » pour les patrons du CAC40.

Appuyé sur les études de l'INSEE qui nous indique que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a augmenté de 0,8 % au deuxième trimestre 2021, Castex se glorifie de sa générosité à l'égard des classes populaires et moyennes. Ce qu'il ne nous dit pas c'est que dans le revenu disponible il y a les revenus du capital et des grandes entreprises qui ont particulièrement augmenté. 2021

sera à nouveau une excellente année pour les dividendes et la semaine dernière, le CAC 40 a battu un record historique. Ce qui signifie que pour la majorité de la population, le pouvoir d'achat a régressé.

Alors 100 euros une seule fois, c'est une larme dans un univers desséché !

À peine versée déjà évaporée. Qui peut croire une seule seconde qu'ils aient de la compassion pour les souffrances du peuple ? D'autant que des questions se posent.

Qui va les toucher ? On nous dit ceux qui ont moins de 2 000 euros de revenu net mensuel. Cela pose le

problème de ceux qui ont plusieurs revenus. Qui va payer et comment connaîtront-ils le montant total des revenus ?

Pour les salariés ce sont les employeurs qui verseront les 100 euros mais compensés intégralement par une déduction sur les cotisations



sociales qu'ils doivent à l'Urssaf. Autrement dit le supplément de salaire sera payé par le salaire différé et donc par les salariés eux-mêmes. Le tour est joué et un p'tit déficit de plus pour la sécu !

Mais sur France Info Geoffroy Roux de Bézieux s'inquiète : cette aide « met dans la tête des Français l'idée qu'on va compenser systématiquement l'inflation par des mesures d'aides gouvernementales ». L'illusion pourrait se retourner contre l'illusionniste.

Pour les non-salariés ce sont les caisses de retraite, l'Urssaf, les CAF, les Crous, etc..., qui verseront les 100 euros avec l'engagement de l'État de les rembourser. On sait ce que valent ces engagements.

Nous ne sommes pas dupes. Quoique le gouvernement mette en œuvre, les profits sont toujours protégés. C'est comme le gel du prix du gaz, pour lequel l'Assemblée nationale vient de voter le dédommagement pour les fournisseurs de gaz. Comme le dit Yves Verrier dans le Parisien du 6/11 « c'est un tour de passe-passe ». ■

L'OS a lu

Un vers de la Divine Comédie de Dante, devenu un proverbe de l'italien moderne « *Non ragioniam di lor ma guarda e passa* » et qui peut se traduire par « *Ne discutons pas d'eux, mais regarde et passe* » invite à ne pas faire cas d'une personne ou de propos peu intéressants ou insultants. Il est cependant difficile de ne pas clamer son indignation et sa colère devant plusieurs déclarations récentes de membres du gouvernement, tant elles témoignent d'un immense mépris envers la majorité de la population. La médaille d'or en la matière est remportée, haut la main, par la Ministre de l'Industrie Agnès Pannier-Runacher celle-là même qui en 2020, en pleine pandémie, déclarait sur CNews « *C'est plutôt le moment de faire des bonnes affaires en bourse aujourd'hui* ». Le 7 octobre, devant un parterre d'entrepreneurs, cette femme, qui se dit de gauche (on est rassurés... ou pas) a récidivé dans une description hallucinante d'ignorance de l'univers du travail en osant proférer les propos suivants : « *J'aime l'industrie parce que c'est l'un des rares endroits au XXIe siècle où l'on trouve encore de la magie* » a-t-elle déclaré. « *La magie de l'atelier où l'on ne distingue pas le cadre de l'ouvrier...* »

Et d'ajouter : « *La fierté de travailler dans l'entreprise, la fierté de travailler dans l'usine, pour qu'on dise que lorsque tu vas sur une ligne de production, c'est pas une punition, c'est pour ton pays, c'est pour la magie et c'est ça que vous pouvez rendre possible* ».

Les presque 3 millions de travailleurs de l'industrie en France seront certainement tout honteux, à la suite des propos de Madame Pannier-Runacher, de réaliser qu'il leur est arrivé parfois de ne pas penser à leur pays en se dirigeant vers leur ligne de production, de ne pas avoir su voir à chaque fin de mois la magie qui se dégage de leur bulletin de salaire (en moyenne 1 700 euros nets pour des ouvriers non qualifiés, 2 000 pour les ouvriers qualifiés), celle qui chaque soir émane de leur corps abîmé par des conditions de travail difficiles, ou celle du petit matin après une nuit de travail (nuit magique bien sûr...). Ils seront par contre heureux d'apprendre que dans l'atelier rien ne les distingue des cadres, et qu'il suffisait d'un petit tour de magie chère à Madame Pannier-Runacher, pour faire disparaître les légères différences qu'ils avaient cru percevoir (que ce soit dans les conditions de travail, quatre fois plus d'accidents du travail chez les ouvriers que chez les cadres, ou dans le salaire, d'environ 4 600 € nets en moyenne pour un cadre dans l'industrie).

On ne saura pas par contre si Madame Pannier-Runacher voit de la magie dans la manière dont l'industriel Vincent Bolloré tente de mettre au pas les rédactions qu'il possède (CNews, Canal+, Europe 1). En tout cas, la dizaine de journalistes de Reporters sans frontières qui dans un documentaire dénoncent ses méthodes, censures, déprogrammations, procès, n'y sont visiblement pas sensibles.

On l'aura compris, ces propos honteux de la Ministre de l'Industrie ne sont pas une maladresse, (devant le tollé provoqué, elle les a d'ailleurs assumés), ils traduisent une profonde haine de classe. Madame la Ministre sait parfaitement que

La « magie de l'atelier »

Tout est dans la boîte

PANDORA PAPERS



Un pognon de dingue : 10 000 milliards d'euros ! C'est le montant vertigineux de l'évasion fiscale révélé par les « Pandora Papers », l'enquête menée par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ). En comparaison, les différents Offshore Leaks mis au jour depuis 2013 – « Lux Leaks », « Panama Papers » et autres « Paradise Papers » – font figure de scandales miniatures ⁽¹⁾...

Sans surprise, les plus grands criminels sont en costume : ils sont ainsi 35 chefs d'État et 130 milliardaires à avoir transféré leurs revenus dans des pays à bas taux d'imposition par l'intermédiaire de sociétés offshore... Aux vues des

CV de nos resquilleurs, faut-il donc s'étonner que les discours larmoyants sur la lutte contre le « fléau de l'évasion fiscale » soient restés lettre morte depuis des années ? Notons que, dans ce bal des faux-culs, la France fait mieux que tenir son rang, entre l'ex-ministre du Budget Jérôme Cahuzac – garant de la lutte contre la fraude fiscale (sic) et lui-même fraudeur – ou encore Dominique Strauss-Kahn, favori de l'élection présidentielle de 2012 et ex-patron du Fonds Monétaire International (FMI)...

Afin de prendre la mesure de ce cambriolage d'ampleur mondiale, rappelons juste ce chiffre : 267 milliards de dollars (239 milliards

d'euros), c'est la somme qu'il suffirait d'investir annuellement en vue d'éradiquer la faim dans le monde ⁽²⁾, soit seulement 2,6 % du magot des « Pandora Papers » !

Alors que les milliards planqués dans les paradis fiscaux servent à acheter, non pas des écrans plats, mais des jets privés, des yachts ou encore de luxueuses résidences, les conséquences du braquage sur le quotidien de millions de gens sont quant à elles très concrètes : nos hôpitaux laissent mourir des patients dans les couloirs faute de moyens. Nos soignants ont affronté l'épidémie de covid... en sac poubelle. Les salaires stagnent désespérément tandis que, dans le même temps, les prix s'envolent (et les profits avec) !

Du coup, le gouvernement Macron, dans sa grande mansuétude, annonce la mise en place d'une « prime inflation ». Une aumône de 100 euros... que les travailleurs devront en réalité financer eux-mêmes ⁽³⁾ ! Alors les gueux, satisfaits ?

⁽¹⁾ Pour l'enquête des « Panama Papers », révélée en 2016, seules avaient été analysées les données du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca. Dans le cadre des « Pandora Papers », publiés le 3 octobre dernier, 600 journalistes répartis dans 117 pays ont épluché 11,9 millions de documents issus de 14 cabinets spécialisés dans la création de sociétés offshore.

⁽²⁾ Chiffre de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

⁽³⁾ En contrepartie du versement de la prime, les employeurs bénéficieront d'une exonération de 100 euros de leurs cotisations sociales (Les Échos, le 22 octobre 2021).

Occis Carton Blindé

« La terreur fait bouger les gens ». Une méthode énoncée par Vincent Bolloré lui-même lors de sa prise de pouvoir au sein du groupe Canal + en 2015 ⁽¹⁾. Alors que depuis, l'empire médiatique du multimilliardaire n'a cessé de s'agrandir, Reporters sans frontières (RSF) a publié, le 14 octobre dernier, Le Système B, un mini-documentaire de 16 minutes dans lequel 11 journalistes décrivent ce qui s'apparente à une véritable tentative de « mise au pas » de l'information ⁽²⁾. Dans son film, RSF évoque ainsi la brutalité dont sont l'objet les rédactions du groupe Bolloré. L'occasion de revenir sur la prise de contrôle mouvementée d'I-Télé il y a 6 ans. Après un mois de grève, la quasi-intégralité de la rédaction démissionne. Vincent Bolloré en profite alors pour créer CNews, une chaîne d'information à sa main et dont la ligne éditoriale ultra-réactionnaire est incarnée par les figures de Pascal Praud et un certain Éric Zemmour...

« Ils ont fait une chaîne qui ne coûte pas cher et qui fait de l'audience. Pour un patron d'industrie je pense que c'est parfait, par contre, pour l'indépendance éditoriale, la notion que l'on se fait du journalisme, pas forcément » explique Valentine Desjeunes, ancienne secrétaire générale de la rédaction d'I-Télé. Mais le « Système B », c'est également la censure sous sa forme la plus directe,



comme lorsque le milliardaire décide subitement d'interdire la diffusion sur Canal + d'un documentaire révélant l'évasion fiscale pratiquée par le Crédit Mutuel, ce dernier se trouvant être un partenaire financier du groupe Bolloré... Résultat des courses : les journalistes en charge de l'enquête ont tous été remerciés !

Vincent Bolloré « est quelqu'un qui gère par la terreur » témoigne Jean-Baptiste Rivoire, ancien rédacteur en chef adjoint du magazine Spécial Investigation sur la chaîne cryptée : « Il n'est pas question que qui que ce soit résiste aux oukases de l'actionnaire, et sûrement pas en matière d'information, parce que l'information est stratégique pour lui, donc les journalistes sont de petits

soldats ». Une hargne que l'industriel destine également aux médias qui ont la témérité d'enquêter sur ses affaires – africaines notamment – et auxquels il oppose un véritable harcèlement judiciaire dans le but de les faire taire. « Ces pratiques représentent un véritable danger pour la liberté de la presse, mais aussi pour la démocratie » alerte RSF.

Une définition « totalitaire » du métier de journaliste dont faut-il s'étonner qu'elle ait pu s'épanouir alors que, rappelons-le, 10 milliardaires détiennent 90 % de la presse de notre pays...

⁽¹⁾ Libération, le 3 février 2021.

⁽²⁾ France Info, le 15 octobre 2021.

L'OS a lu

la société est divisée en classes sociales aux intérêts parfaitement antagoniques, cela s'appelle la lutte des classes, ses propos pitoyables sont destinés à tenter de masquer cet antagonisme, à tenter de faire croire à un prétendu intérêt général, celui du patron et de l'ouvrier.

Sur le podium des déclarations ruisselantes de mépris envers les travailleurs, on trouve en bonne position celles de la ministre du Logement Emmanuelle Wargon qui elle aussi (décidément !) se revendique de gauche. Ce n'est pas le seul point commun de ces deux ministres. Avant de rentrer dans la carrière politique, elles étaient toutes les deux cadres supérieures en entreprise (et y retourneront sûrement) où elles émargeaient à environ 500 000 euros par an...

Dans un discours du 14 octobre, repris par le Figaro, Madame Wargon a déclaré que « *Le modèle du pavillon avec jardin n'est pas soutenable et nous mène à une impasse... il dépend de la voiture pour les relier* » et que ce genre de logement est « *un non-sens écologique, économique et social* »

Le pauvre travailleur de l'industrie ou d'ailleurs, qui, sans doute après beaucoup de sacrifices, est parvenu à se loger dans un petit pavillon (ce qui est, selon une étude ministérielle, le rêve des trois quarts des français), se voit ainsi invité à retourner (en vélo, pas en voiture bien sûr) dans ces grands ensembles qu'il n'aurait jamais dû quitter. Il a cependant peu de chances d'y croiser Madame Wargon qui, pour sa part, réside dans une grande maison de 150 m² estimée à 1,5 millions d'euros (selon sa déclaration de patrimoine), dans une commune par ailleurs épinglée

pour la rareté de ses logements sociaux. Quelles que soient les précisions qu'Emmanuelle Wargon a été tenue d'apporter à ses propos (du style habituel, on m'a mal compris...) il reste que ces gens-là vivent dans un autre monde qui n'est pas soumis aux mêmes règles que les travailleurs. Une illustration de cet abîme entre la classe politique et le peuple en est donnée le 22 octobre par Aurore Bergé, députée LREM (ex-militante du LR, de droite donc, ouf !) qui reconnaît qu'« il n'y pas de passe sanitaire à l'Assemblée nationale. Vous ne pouvez pas empêcher un parlementaire d'accéder à l'hémicycle » ! Ce serait, selon une décision des juges constitutionnels de 2008, une atteinte à la démocratie !

Par contre, pour ces gens-là, il est parfaitement démocratique d'empêcher l'accès à l'hôpital de soignants sans passe sanitaire, il est parfaitement démocratique de les priver de salaires, d'instaurer un état d'urgence permanent !

Tous ces propos provocateurs ne détourneront pas les travailleurs du combat pour la défense de leurs intérêts particuliers.

Pour cela, ce n'est pas sur la magie qu'ils comptent, c'est sur la puissance de leurs organisations de classe. ■